



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFOUDATION

## Le brief

**CNR Santé**  
La refondation en action

✓ **C'EST FAIT !**



MIEUX LUTTER CONTRE LES PÉNURIES

### 450 médicaments essentiels à sécuriser en priorité

En améliorant la surveillance des molécules essentielles pour prévenir leur tension.

**L**e ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, a exposé le 13 juin dernier la liste de 450 médicaments classés comme «essentiels» pour lesquels les industriels devront s'assurer d'avoir suffisamment de stock afin de pouvoir faire face à une éventuelle pénurie.

« Parmi ces médicaments, certains sont indispensables et rares, d'autres sont très fréquents d'utilisation, le paracétamol par exemple. Pour tous ces médicaments, la volonté est de suivre de très près les lignes de production, depuis l'usine jusqu'à la pharmacie, pour s'assurer qu'il n'y a

pas de rupture. » François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention.

Cette liste a été présentée à la suite de l'allocution d'Emmanuel Macron, président de la République, au cours de laquelle il a annoncé un plan de relocalisation de la production de 50 de ces médicaments en France, un des leviers pour garantir l'accès aux médicaments essentiels.

8 nouveaux projets de relocalisation seront lancés dans les semaines à venir, ainsi qu'une feuille de route pour renforcer ces efforts de prévention de pénuries.



Emmanuel Macron, président de la République, lors de sa visite au laboratoire Aguetant, le 13 juin en Ardèche.



PRÉVENTION

### HHC, dérivé du cannabis, classé comme stupéfiant

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a inscrit l'hexahydrocannabinol (HHC) et deux de ses dérivés sur la liste des stupéfiants.

Leur production, vente et usage sont interdits en France depuis le 13 juin 2023.

Le HHC, créé à partir de cannabinoïdes, était vendu notamment sur Internet et dans des boutiques de CBD. Il produit des effets psychotropes similaires au cannabis.



UNE 4ÈME ANNÉE D'INTERNAT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

#### Un DES désormais en 4 ans

La médecine générale est essentielle à l'avenir de notre système de santé. C'est pourquoi le Gouvernement a souhaité envoyer un signal fort d'attractivité et de reconnaissance, à travers la refonte du cursus et l'ajout d'une quatrième année d'internat.

#### 3.600 internes concernés par an

Les objectifs de cette réforme :

- Renforcer la formation et mieux accompagner les internes dans leur installation.
- Encourager l'exercice dans les déserts médicaux.
- Inciter les futurs internes à choisir cette discipline.

#### Consolider les expertises

Cette année supplémentaire permettra aux internes de renforcer leur cursus. Ils auront la possibilité de faire un stage en milieu ambulatoire, en particulier dans les zones peu pourvues en professionnels de santé, tout en bénéficiant d'une rémunération attractive.

## ▶ **ÇA AVANCE !**



FORMER MIEUX ET PLUS DE SOIGNANTS

### REFONDATION DU MÉTIER D'INFIRMIER



« Le cap est clair :  
refonder en un an la  
formation et le métier  
d'infirmier pour faire  
évoluer profondément  
cette profession  
essentielle »

François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, à la rencontre d'un IFSI à Eaubonne le 26 mai 2023

**François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, a présenté en mai les premières pistes d'action pour co-construire avec les professionnels une formation renouvelée et un nouveau cadre d'exercice pour les infirmiers d'ici septembre 2024.**

Pourquoi cette transformation ? Pour renforcer l'attractivité de cette profession essentielle pour notre système de santé à travers trois grands axes d'évolution : les compétences, la formation et les carrières.

#### 📍 **Une évolution des compétences**

Les activités réalisées par les infirmiers sont de plus en plus techniques et variées, et les prises en charge de plus en plus complexes. Il est donc essentiel de faire évoluer leurs compétences et d'assouplir l'encadrement des actes autorisés, avec une approche plus agile par grandes missions, comme c'est déjà le cas à l'étranger.

#### 🎓 **Une formation repensée**

L'apprentissage sera renforcé pour les disciplines peu enseignées à l'heure actuelle, mais essentielles telles que la pédiatrie, la psychiatrie ou la gériatrie. Des dispositifs comme les « Cordées de la réussite » ou le mentorat seront également mis en place pour mieux accompagner les étudiants au cours de leur cursus.

#### 🔥 **Des carrières plus attractives**

Donner une nouvelle impulsion au métier d'infirmier en :

- Mettant en place des collectifs de travail,
- Renforçant les expertises dans l'évolution professionnelle,
- Améliorant la qualité de vie au travail.



**TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

# Planification écologique du système de santé : lancement de la feuille de route

La première réunion a eu lieu le 22 mai 2023. L'occasion de présenter la feuille de route qui aura pour objectif de maîtriser les impacts environnementaux et d'assurer la transition écologique des secteurs de la santé et du médico-social sur le long terme.

**L'**ambition de cette feuille de route : réduire de 5% par an les émissions de CO2 d'ici 2050 pour contribuer à la neutralité carbone du secteur de la santé.

La hausse de la température globale s'est accélérée et a des impacts importants sur tous les écosystèmes et dans tous les secteurs. Accélérer la transformation écologique des activités, notamment celle du soin, est indispensable.

De nombreuses initiatives locales voient le jour ces dernières années, et ont guidé

**les 7 objectifs de cette feuille de route :**

- Accentuer la **rénovation** et la transformation énergétique des établissements du secteur.
- Favoriser la transition vers des **achats durables**.
- Transformer et accompagner les pratiques vers les **soins écoresponsables**.
- Accélérer la **réduction des déchets** et leur valorisation.
- Aller vers des **transports à faibles émissions**.
- **Former et sensibiliser** tous les professionnels et acteurs de santé.
- **Verdir le numérique** en santé.

Ce comité, copiloté par le ministère de la Santé et de la Prévention (DGOS) et l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap), réunit pour la première fois plusieurs ministères et les acteurs du système de santé, dans un but unique : mieux maîtriser les risques environnementaux.

Cinq experts seront chargés de suivre les travaux engagés :

- **Alice Baras** (chirurgienne-dentiste spécialisée dans la sensibilisation à la santé environnementale).
- **Laurie Marraud** (maître de conférence à l'EHESP).
- **Sarah Ouanhnon** (chargée du pilotage des sujets achats, médicaments et alimentation du programme For a Greener National Health Service -NHS).
- **Patrick Pessaux** (chef de service au nouvel hôpital civil de Strasbourg).
- **Charlotte Sorin** (responsable développement durable à la Croix-Rouge française).

# 6.500

**CADRES ET DIRIGEANTS  
HOSPITALIERS**

seront formés à la transition écologique d'ici 2025.

**ACCÈS AUX SOINS**

## Date clé : 16 juin 2023

 Adoption en première lecture par l'Assemblée nationale de la **proposition de loi Valletoux** qui favorise l'engagement territorial des professionnels de santé.

## ▶ ÇA DÉMARRE !



### ACCÈS AUX SOINS

# Lancement du plan « France ruralités »

**Dévoilé début juin par le Gouvernement, ce plan a pour ambition d'améliorer le quotidien des 22 millions de Français qui résident dans une commune rurale. L'une des mesures : favoriser l'accès aux soins.**

30.000 communes, soit 88 % des communes françaises et 1/3 de la population, habitent aujourd'hui en zone rurale. L'objectif de « France ruralités » ? Soutenir les villages dans la conception de leurs projets, reconnaître les aménités rurales, renforcer les zones de revitalisation rurale (ZRR) et apporter des solutions aux besoins du quotidien, notamment en matière de santé :

### **Créer 4 000 maisons de santé**

Parmi les 2.300 maisons de santé pluriprofessionnelles déjà présentes aujourd'hui sur le territoire, 700 sont en milieu rural. Pour renforcer cet accès au soin, 4.000 nouvelles structures seront déployées partout en France, d'ici 2027.

### **Attirer les médecins généralistes**

Pour encourager et promouvoir l'installation des futurs médecins sur les territoires, une quatrième année de formation en médecine générale va être instaurée, à réaliser en priorité en zone rurale.

### **Améliorer l'accès à la santé sur tout le territoire**

D'ici la fin de l'année, une réponse médicale sera garantie pour les soins urgents avec la généralisation du service d'accès aux soins (SAS) et le déploiement d'équipes mobiles d'urgence adaptées aux territoires. Les communautés professionnelles de santé (CPTS) couvriront également, à terme, 100% du territoire.

### **Renforcer la coopération**

L'objectif est d'intensifier encore la coopération entre les professionnels de santé de ville (les médecins, infirmiers, pharmaciens) et d'élargir leurs compétences. Depuis 1 an, des protocoles facilitent déjà ces coopérations.



### **100 MÉDICOBUS SERONT DÉPLOYÉS POUR LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX**

pour favoriser l'accès aux soins dans les territoires les plus enclavés, en partenariat avec les collectivités territoriales.

## ÇA SE PASSE



**PRÈS DE  
CHEZ VOUS**



## Les RDV du CNR Normandie

Le CNR Santé Normandie, lancé fin 2022 avec l'ARS Normandie, poursuit la co-construction d'actions pour améliorer la santé de tous les Normands. **17 temps forts territoriaux sont organisés du 15 juin au 6 juillet** pour faire le point sur les avancées des engagements régionaux autour, notamment, de l'exercice coordonné, de l'accès aux maisons sport-santé des patients en ALD, de la prévention auprès des enfants et adolescents....

### Rencontres du CNR dédiées à la santé

Fin juin, 2 projets d'acteurs de terrain repérés dans le cadre du CNR ont été présentés lors des 5<sup>èmes</sup> rencontres du CNR :

- **Une plateforme numérique, portée par les CPTS en Occitanie**, pour centraliser les offres et demandes de remplacements et d'installations des médecins généralistes sur le territoire de l'Hérault. A travers une cartographie, elle met en contact demandeurs et remplaçants intéressés.
- **Le déploiement de 4 protocoles de coopération de soins non programmés en Haute-Saône** pour réduire les consultations et le passage aux urgences, par la CPTS de Luxeuil-les-Bains. En 2022, 24 pharmaciens et 16 infirmiers (IDE) ont été formés par les médecins traitants. 91 patients ont pu bénéficier de ces prises en charge.

Temps-fort territorial à Sées  
le lundi 19 juin 2023,  
dans l'Orne

